COMMUNE DE VÉZERONCE-CURTIN

Plan Local d'Urbanisme

Plan des risques inondations

4.2

Prescription : 18 juin 2009

Arrêt Projet : 6 décembre 2021

Approbation : 27 février 2023

Échelle : 1/5 000

0 100 200 m

géonomie
Etudes · Environnement · Urbanisme
309 rue Duguesclin - 69007 Lyon

ACT' études
Aménagement et Urbanisme
5 rue Saint-Maurice
69580 Sathonay-Village

Mairie de Vézeronce-Curtin
25, Place de la Mairie
38510 VÉZERONCE-CURTIN
Tél. : 04 74 80 12 27
mairie-vezeronce-curtin@wanadoo.fr

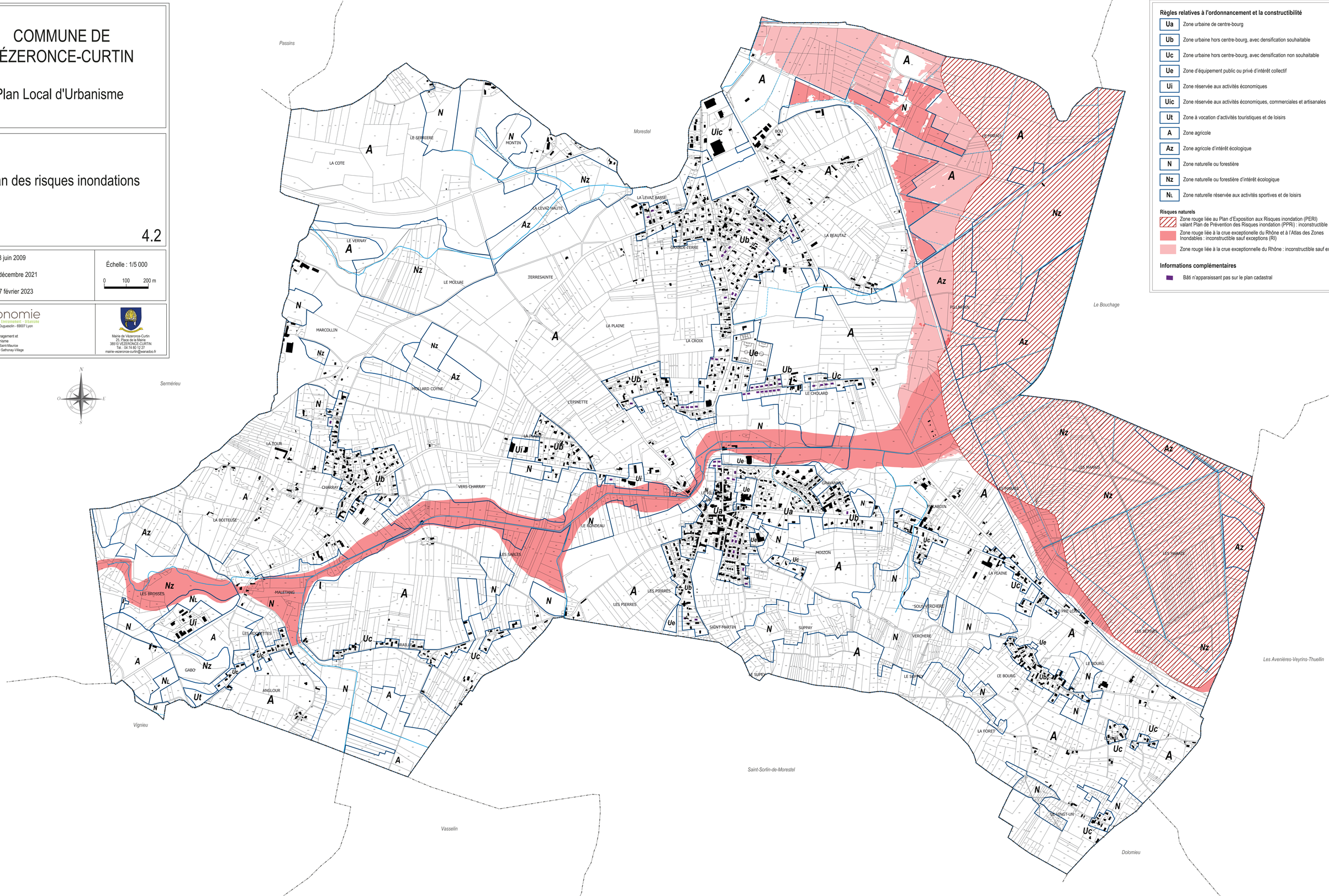

Règles relatives à l'ordonnancement et la constructibilité

Ua	Zone urbaine de centre-bourg
Ub	Zone urbaine hors centre-bourg, avec densification souhaitable
Uc	Zone urbaine hors centre-bourg, avec densification non souhaitable
Ue	Zone d'équipement public ou privé d'intérêt collectif
Ui	Zone réservée aux activités économiques
Uic	Zone réservée aux activités économiques, commerciales et artisanales
Ut	Zone à vocation d'activités touristiques et de loisirs
A	Zone agricole
Az	Zone agricole d'intérêt écologique
N	Zone naturelle ou forestière
Nz	Zone naturelle ou forestière d'intérêt écologique
NL	Zone naturelle réservée aux activités sportives et de loisirs

Risques naturels

- Zone rouge liée au Plan d'Exposition aux Risques inondation (PERI) valant Plan de Prévention des Risques inondation (PPRi) : inconstructible sauf exceptions
- Zone rouge liée à la crue exceptionelle du Rhône et à l'Atlas des Zones Inondables : inconstructible sauf exceptions (RI)
- Zone rouge liée à la crue exceptionnelle du Rhône : inconstructible sauf exceptions (RIA1)

Informations complémentaires

- Bâti n'apparaissant pas sur le plan cadastral